

de la réalité moderne. Fondamentalement, notre conclusion est que le ministère doit préserver ses ressources militaires et sa puissance de combat en trouvant des façons de mieux faire les choses. Le Parlement et le gouvernement ont beaucoup de travail à faire en matière de gestion de la défense.

Nous croyons que le rôle du Parlement et, par conséquent, la façon dont le ministère de la Défense nationale rend compte de ses activités pourraient être grandement améliorés moyennant des changements relativement modestes. L'essentiel est que le ministère accepte de mieux informer le Parlement au sujet de ce qu'il entend faire, des mesures qu'il a déjà prises et de leur efficacité. Qui sait, le ministère se rendra peut-être compte qu'en leur expliquant ce qu'il fait et ce dont il a besoin, les parlementaires et la population canadienne appuieront davantage ses efforts.

En terminant, honorables sénateurs, j'ai tenté d'expliquer brièvement le processus et les conclusions du comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada, et de répondre à certaines des critiques formulées. Le message le plus important de notre rapport est qu'il n'existe aucune garantie, sauf notre propre effort de défense et notre capacité d'amener les autres à nous aider.

Le comité indique ce qui suit dans son rapport:

[...] la politique de défense ne doit pas se fonder sur ce que nous croyons qui va arriver. Elle doit plutôt partir du principe que, puisque nous ne savons pas ce qui va se produire, il nous faut être prêts à toute éventualité.

Nous devons, pour être prêts, consentir à un investissement modeste et continu de ressources.

Le comité s'est efforcé de produire un rapport court et clair sur un sujet complexe. J'espère que les Canadiens prendront le temps de le lire parce qu'il traite en définitive de ce que nous sommes et des valeurs que nous défendons.

L'honorable J. Michael Forrestall: Honorables sénateurs, mes premiers mots s'adressent aux hommes et aux femmes qui servent dans les Forces armées canadiennes. Ce seront des mots d'humilité et de profonde gratitude pour tout leur travail et pour le professionnalisme avec lequel ils s'acquittent de leurs fonctions. J'espère que les huit derniers mois auront donné à un petit nombre d'entre nous l'occasion de voir ce que nous devons faire pour leur permettre de continuer.

Honorables sénateurs, je serai bref. Avant de proposer l'ajournement, je voudrais faire une ou deux observations générales.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance au sénateur De Bané et au député William Rompkey, les deux coprésidents de ce comité. Je désire remercier le personnel de soutien, les éditeurs qui nous ont aidés à rédiger le rapport, et les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes qui ont su nous procurer l'information que nous voulions.

Bien que certains puissent l'espérer, nous n'avons nullement le droit de compter sur des dividendes de la paix suite à l'évolution de la situation mondiale. En réalité, l'effet déstabilisateur de la chute de l'Union soviétique est beaucoup plus dangereux pour la souveraineté du Canada, pour sa sécurité et sa population, qu'on ne le pense généralement.

Le comité a entendu des gens de toutes les couches de la société. J'ai apprécié la décision du ministre Collenette de permettre que l'on ouvre ce débat à tous ceux qui voulaient y

[Le sénateur De Bané]

participer. De fait, nous avons entendu tous les secteurs de notre société. Nous avons entendu des professionnels, des retraités et des membres de Ploughshares. En tout, nous avons entendu 480 témoins qui nous ont tous fournir une documentation instructive.

Nous les remercions tous de nous avoir fourni l'information sur laquelle nous avons fondé notre opinion. Nous espérons que notre rapport retiendra l'attention du ministre et qu'il s'en inspirera pour préparer le livre blanc qu'il publiera au début de l'année prochaine.

Dans un avenir pas trop lointain, j'aimerais consacrer de 10 à 15 minutes à ce livre blanc, et plus particulièrement au sujet des hélicoptères embarqués et du nouvel hélicoptère de recherche et de sauvetage. Je parlerai également de la nécessité d'équiper nos troupes sur le terrain de matériel moderne. J'aimerais aussi souligner que nous devons toujours être conscients des défis que doivent relever les jeunes, hommes et femmes, à qui nous demandons de servir dans des pays lointains dont la culture leur est totalement étrangère.

Les membres permanents des forces armées sont suivis par des psychologues lorsqu'ils ont été dans des situations traumatisantes. On s'en occupe; on les surveille de près car ils traversent alors une période difficile. Par contre, après leur période de service à l'étranger, les réservistes rentrent chez eux et quelques semaines plus tard, ils sont de retour au travail, dans un entrepôt, un cabinet juridique, une salle d'opération. Ils n'ont pas besoin de suivi psychologique. Personne ne pense à eux. Ils sont redevenus des civils. J'y reviendrai.

Je parlerai plus particulièrement de la question du matériel et de l'attitude que, je l'espère, le ministre Collenette prendra dans sa nouvelle politique de défense attendue au début de l'année prochaine.

(Sur la motion du sénateur Forrestall, le débat est ajourné.)

LE PROJET DE LOI CONCERNANT LA PREMIÈRE NATION CRIE DE SPLIT LAKE RELATIVEMENT À LA SUBMERSION DE TERRES DEUXIÈME LECTURE

Permission ayant été accordée de revenir à l'article n° 1 de l'ordre du jour:

L'honorable Sharon Carstairs propose: Que le projet de loi C-36, Loi concernant la première nation crie de Split Lake relativement à la submersion de terres, soit lu une deuxième fois.

[Français]

— Honorables sénateurs, je me lève aujourd'hui pour parler au sujet du projet de loi C-36. C'est un projet de loi qui aidera à corriger les injustices pour les peuples de la Première nation crie de Split Lake dans la province du Manitoba.

Avec votre permission, honorables sénateurs, étant donné que c'est mon premier discours dans cette Chambre, j'aimerais faire quelques commentaires personnels.

[Traduction]

Honorables sénateurs, je tiens à remercier plusieurs d'entre vous à l'occasion de ma première intervention au Sénat. Je commence évidemment par Son Honneur, qui a organisé une magnifique réception pour les sénateurs Roux et Bacon ainsi que pour moi-même, le jour de notre assermentation. Plus tard, bien sûr, il a rendu le même hommage au sénateur Pearson. Ma